

## **Embauches en progression malgré des difficultés de recrutement récurrentes**

**Les entreprises de proximité sont plus nombreuses à avoir embauché au premier semestre 2019 qu'un an auparavant** (18 % contre 16%).

Les hausses sont parfois très significatives. Ainsi, **35 % des entreprises de l'artisanat des travaux publics (contre 24 % au premier semestre 2018) et 33 % des entreprises de l'hôtellerie-restauration ont accru leurs effectifs** (contre 25 % au premier semestre 2018). Seules les entreprises de l'artisanat du bâtiment et des professions libérales de la santé sont moins nombreuses à avoir embauché.

**Le nombre moyen de salariés embauchés progresse également**, passant de 1,4 à 1,9 salarié par entreprise.

**Les intentions d'embauche pour le deuxième semestre 2019 restent globalement stables** (11 %). C'est dans l'artisanat de l'alimentation (20 %), l'hôtellerie-restauration (19 %) et l'artisanat des travaux publics (18 %) que les entreprises sont les plus nombreuses à anticiper une augmentation de leurs effectifs.

Signe que l'horizon se dégage quelque peu, la part d'entreprises invoquant une stagnation ou une baisse d'activité comme motif de non embauche au second semestre est passée de 26 % à 23 %. L'incertitude reste néanmoins importante et se répercute sur le type de contrat retenu : le CDI, qui représentait 54 % des embauches au premier semestre 2018, est retombé à 47 % des recrutements au premier semestre 2019. Il reste malgré tout le type de contrat le plus répandu devant le CDD (45% des embauches contre 87% pour l'ensemble des entreprises en France), et les contrats d'apprentissage (6 %) et de professionnalisation (2 %).

On note ainsi que les **contrats en alternance**, avec 8 % des embauches, sont repartis à la hausse : ils ne représentaient que 5 % des embauches au premier semestre 2018.

**Enfin, véritable point noir, les difficultés de recrutement, déjà élevées, continuent de s'accroître.** Elles ont touché 30 % des entreprises contre 23 % il y a un an et freinent le développement de nombreux secteurs. La moitié des entreprises de l'artisanat des travaux publics et de l'hôtellerie-restauration sont touchées, 42 % des entreprises de l'artisanat de l'alimentation, 38 % des entreprises de l'artisanat des services et de l'artisanat de la fabrication... Les problèmes de qualification, cités par 65 % des entreprises, caracolent toujours en tête des difficultés rencontrées, devant l'absence de candidature (57 %).

**Selon Alain Griset, président de l'U2P :** « *Alors que les signes d'une reprise de l'activité se confirment, le développement des entreprises de proximité est freiné par les difficultés d'embauche. Les besoins de main d'œuvre sont pourtant là ! Il est crucial que*

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 19.08.34**

28 août 2018

#### **Contacts presse**

#### **U2P**

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)

A NOTER

L'U2P réalise tous les ans au premier semestre un baromètre de l'embauche dans les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, en partenariat avec l'institut I+C-Xerfi. Cet outil esquisse des tendances de fond, met en lumière ce qui freine ou au contraire encourage l'emploi et la croissance, et permet d'évaluer dans le temps l'impact des politiques publiques.

Ces données sont issues d'une enquête réalisée par l'Institut I+C-Xerfi auprès d'un panel de 6 200 entreprises largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

**COMMUNIQUÉ  
 DE PRESSE  
 N° 19.08.34**

28 août 2018

**Contacts presse**

**U2P**

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto

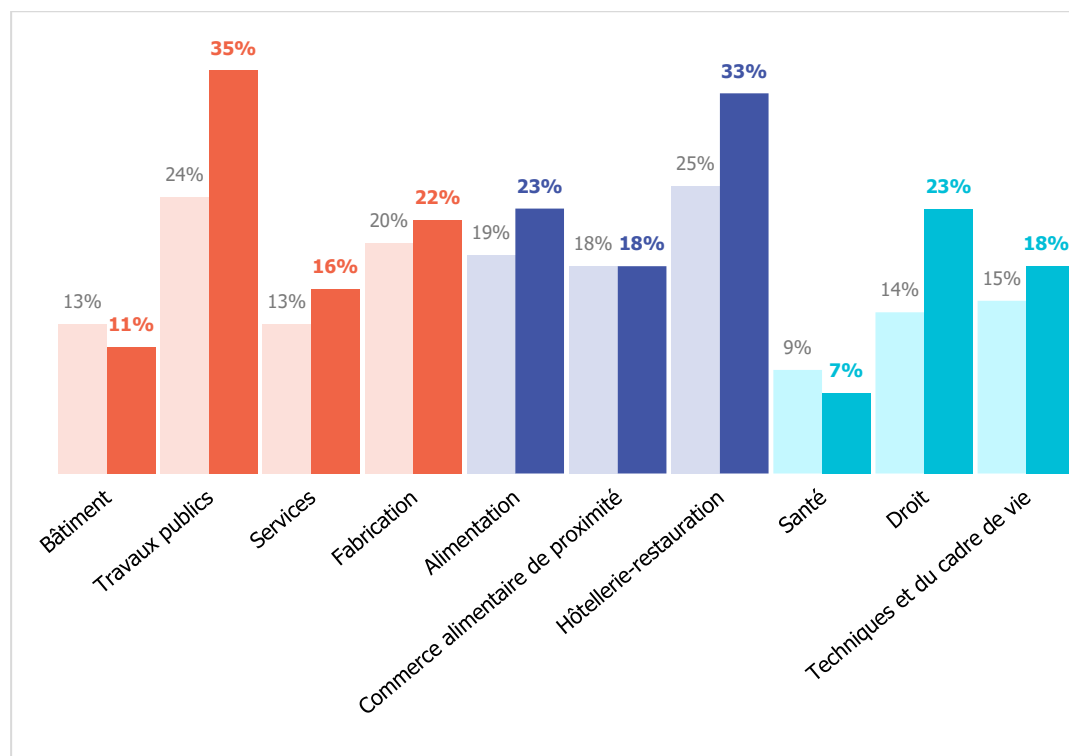
01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)

## Graphiques

**Proportion d'entreprises ayant embauché au premier semestre 2019 par rapport au premier semestre 2018, par secteur (artisanat, commerce, professions libérales)**



**COMMUNIQUÉ  
 DE PRESSE  
 N° 19.08.34**

28 août 2018

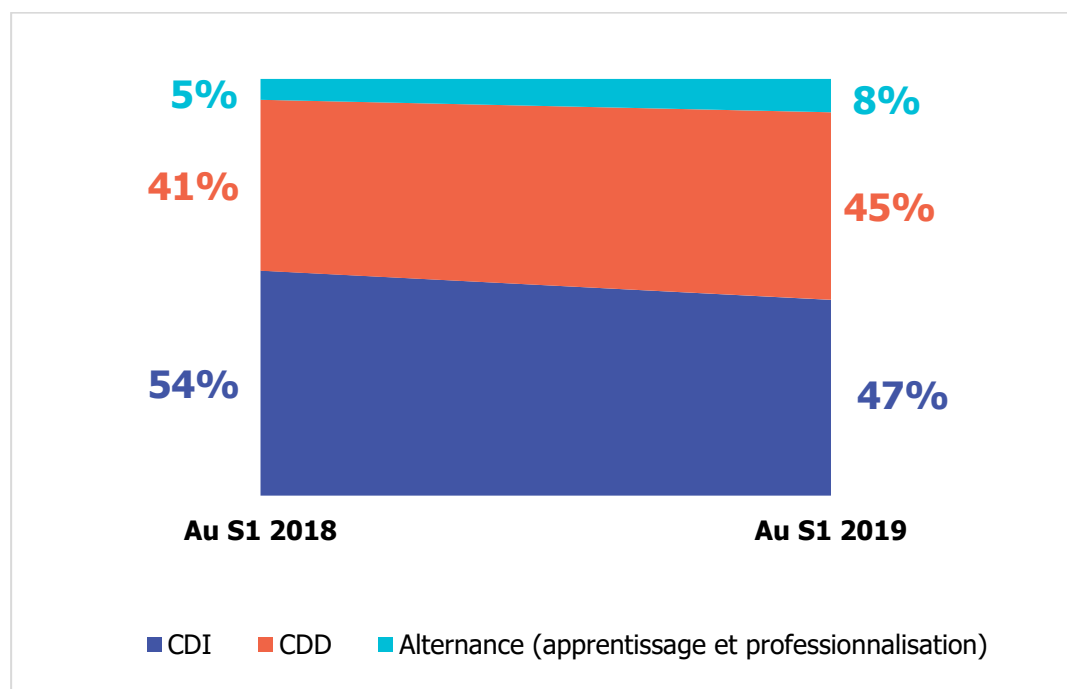
**Contacts presse**

**U2P**

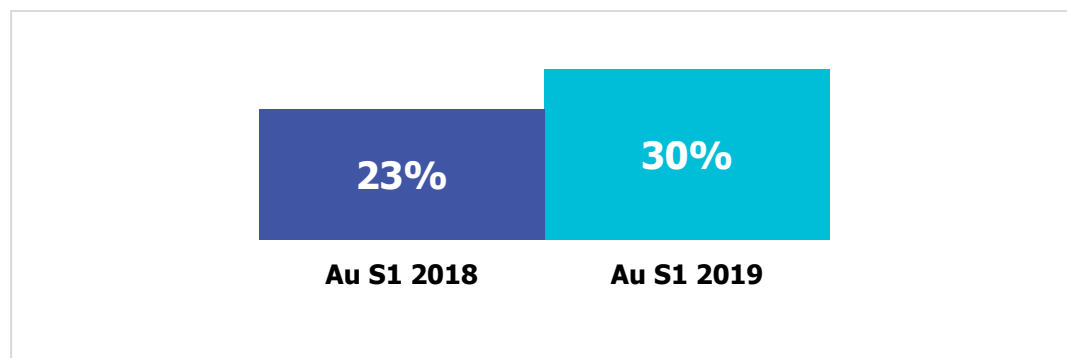
Jean-Côme Delerue  
 01 47 63 31 31  
 06 77 64 40 78  
 jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto  
 01 47 63 31 31  
 06 73 19 57 64  
 odassetto@u2p-france.fr

**Répartition des contrats choisis pour les recrutements effectués**



**Proportion des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement**



**Motifs invoqués par les entreprises rencontrant des difficultés de recrutement**

